



FONCTIONS
PUBLIQUES



Dans un contexte social où s'expriment vivement les sentiments d'injustice sociale et de relégation, les organisations syndicales Cfdt, CFTC, CFE-CGC, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNSA, UNEF et MNL de Loire Atlantique affirment leur attachement à des services publics également accessibles sur le territoire, porteurs de l'intérêt général et dont les valeurs sont garanties par une Fonction publique au service de toutes et tous, dans le sens de l'intérêt général.

LE GOUVERNEMENT POURSUIT UNE POLITIQUE CONTRAIRE AUX INTÉRÊTS DE LA POPULATION

Depuis de nombreux mois, et en dépit de leurs revendications et propositions, elles constatent que le gouvernement poursuit une politique contraire aux intérêts de la population, néfaste pour les missions publiques et pour les agent.e.s qui les font vivre. Alors qu'il prétend entendre les colères, **il maintient droit dans ses bottes ses choix : réduire la dépense publique, par la suppression de postes et le recours accru aux contrats précaires, par la privatisation de missions publiques, et l'absence de revalorisation des rémunérations.**

Toujours sans tenir grand compte des organisations syndicales représentatives et de leurs propositions alternatives, et **alors que la demande est forte de services publics de qualité et présents partout sur le territoire**, le président de la république et le gouvernement comptent faire adopter au Parlement, d'ici au début de l'été, une loi dite de « transformation » de la fonction publique, dont **nombre de dispositions ont une portée très grave tant pour les agent.e.s et les citoyen.ne.s** que pour l'avenir de la Fonction publique. En dégradant les conditions de travail de ses agents, en affaiblissant leurs droits, elle

ne va qu'encore plus détruire la qualité de travail et d'accomplissement de ces missions qui sont d'abord au service des citoyen.ne.s. **De nombreux secteurs publics sont déjà impactés, qui vivent de plein fouet des plans sociaux qui ne disent pas leur nom, des privatisations de missions de service public ou des diminutions drastiques de moyens** : finances publiques, hôpitaux, jeunesse et sports, douanes, éducation...

Dans la continuité de ce qui a été vécu dans le secteur privé, la mise en place d'une instance unique en lieu et place des comités techniques et CHSCT risque de diluer et d'amoindrir les actions dans des domaines essentiels de la sécurité, de la santé et de la vie au travail. **La suppression des compétences des Commissions Administratives Paritaires en matière de promotion et de mobilité des agent.e.s va favoriser une gestion opaque et priver les personnels de recours contre l'arbitraire.**

PRÉCARITÉ, CLIENTÈLISME ET ARBITRAIRE, VOILÀ LE PROGRAMME

Avec le recours accru au recrutement à tous les niveaux de contractuel.le.s, et en sachant comment ils sont déjà malmené.e.s dans la fonction publique, la précarité sera encore aggravée, particulièrement avec des contrats de mission à durée déterminée pouvant être rompu

à tout moment. Par ailleurs, aucune amélioration substantielle des garanties collectives ni sécurisation des parcours professionnels n'est envisagé pour les contractuel·le·s pas plus qu'un encadrement plus strict des conditions de recrutement et de formation. En « contractualisant » la fonction publique par la destruction du statut, honnis par le président Macron, on se prive d'un système qui permet d'abord de protéger les usagers du clientélisme, et les agents de l'arbitraire et de la pression politique.

Les personnels des services publics, déconsidérés, privés de leurs moyens de travailler correctement au plus proche des usagers, revendiquent avec leurs organisations syndicales, des conditions de travail protégées et dignes, la reconnaissance de leur rôle nécessaire pour la cohésion de la société et la justice sociale. Cela passe aussi par l'augmentation de la valeur du point d'indice afin d'améliorer leur niveau de vie, la suppression du jour de carence et l'opposition aux suppressions de postes annoncées.

Dans ce contexte, les organisations syndicales CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNSA, UNEF et MNL de Loire Atlantique réaffirment leur volonté de mettre en œuvre un processus de mobilisation inscrit dans la durée.

Elles demandent **LE RETRAIT DU PROJET DE LOI SUR LA FONCTION PUBLIQUE** et l'amélioration de celle-ci dans tous ses aspects. Elles appellent d'ores et déjà toutes et tous les agent·e·s des services publics à se mettre **EN GRÈVE LE JEUDI 9 MAI** prochain, étape forte du processus de mobilisation. Elles invitent les salarié·e·s des autres secteurs, les retraité·e·s, les privé·e·s d'emploi, les jeunes, toutes et tous usagers et bénéficiaires des services publics à venir les soutenir dans cette mobilisation qui défend le service public républicain, notre modèle social et le souhait d'un avenir juste pour toutes et tous.

**POUR DES SERVICES PUBLICS ET UNE FONCTION PUBLIQUE
PROCHES ET AU SERVICE DE TOUTES ET TOUS :**

RETRAIT DE LA LOI DUSSOPT

**JEUDI 9 MAI
TOUTES ET TOUS EN
GRÈVE ET MANIFESTATIONS**

À NANTES – 10H30 – CROISÉE DES TRAMS

À SAINT NAZAIRE – 10H - DEVANT LA MAIRIE

À ANCENIS - 11H - DEVANT LA MAISON DE L'ÉTAT

À CHÂTEAUBRIANT - 8H30 - DEVANT LE CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES